

Publication du rapport de la Commission d'enquête sur Elliot Lake fixée au mercredi 15 octobre 2014, à 11 h

OTTAWA, le 2 septembre 2014 – L'honorable Paul Bélanger, commissaire de la Commission d'enquête sur Elliot Lake, a annoncé aujourd'hui qu'il rendra public son rapport final, à 11 h, le mercredi 15 octobre 2014, à Elliot Lake.

La publication aura lieu au Lester B. Pearson Centre, Route 108, et sera ouverte au public et aux médias. Le commissaire fera une déclaration, mais ne répondra pas à des questions. Les avocats de la Commission seront présents pour répondre à des questions en anglais et en français. L'événement ne sera pas diffusé sur le Web.

Un nombre limité de copies imprimées pourra être obtenu à Elliot Lake. Le rapport sera affiché en ligne à www.elliottlakeinquiry.ca.

Une séance d'information à huis clos pour les médias précédera la publication du rapport, dès 8 h 30. Les représentants des médias qui souhaitent y assister devraient contacter l'agent des relations avec les médias de la Commission, Peter Rehak, à peter.rehak@elliottlakeinquiry.ca.

La Commission d'enquête sur Elliot Lake a été constituée le 19 juillet 2012 par le gouvernement de l'Ontario, en vertu de la *Loi de 2009 sur les enquêtes publiques*. Son mandat était d'effectuer une enquête et de faire rapport, d'une part, sur les circonstances de l'effondrement du centre commercial Algo à Elliot Lake, le décès de Lucie Aylwin et Doloris Perizzolo et les blessures subies par d'autres personnes présentes dans le centre commercial, et, d'autre part, sur les mesures de gestion des urgences et les interventions d'urgence.

La Commission d'enquête devait également examiner les lois, les règlements et les règlements municipaux pertinents, ainsi que les politiques, méthodes et processus pertinents mis en œuvre par le gouvernement provincial, les municipalités et d'autres parties en ce qui concerne l'intégrité structurelle et la sécurité du centre commercial Algo à Elliot Lake, et en ce qui concerne la gestion des urgences et les interventions d'urgence consécutives à l'effondrement du centre commercial. La Commission d'enquête avait pour instruction de formuler des recommandations visant à prévenir ce genre d'incidents à l'avenir.

Renseignements : Peter Rehak, agent des relations avec les médias,
peter.rehak@elliottlakeinquiry.ca